



Chargé(e) de mission Aménagement du Territoire
Animateur du programme européen LEADER
Cadres d'emploi des Attachés ou Ingénieurs territoriaux

Sous la responsabilité du Directeur de l'Aménagement du Territoire et de la Politique de la Ville, vous serez chargé(e) d'animer et piloter la stratégie de développement local du Groupe d'acteurs locaux (GAL) Lys Romane (territoire de 35 communes au sein de la Communauté d'Agglomération) au titre du programme européen LEADER 2014-2020.

Activités principales :

1. Animation du programme

- Mobiliser les acteurs locaux, accueillir et accompagner les porteurs de projets,
- Animer le GAL : information des membres sur la stratégie, communication sur le programme et les actions,
- Monter et animer des projets de coopération interterritoriaux et transnationaux,

2. Contribution et participation au(x) réseau(x) LEADER (régional, national...)

- Participer aux réunions régionales avec les différents partenaires (autorité de gestion, ASP, GAL etc.) et contribuer aux actions mises en place par l'autorité de gestion notamment dans le cadre de la supervision des missions déléguées,

3. Suivi du programme et des procédures

- Rédiger les conventions d'attribution des subventions et assurer le suivi sous l'outil OSIRIS ...
- Assurer le suivi administratif financier en binôme avec le gestionnaire du programme : gestion des dossiers en cours, demandes de paiement, ...
- Mettre en œuvre les éventuelles recommandations issues des contrôles,

4. Animation du Comité de Programmation et du Comité Technique

- Organiser la préparation des Comités Techniques et de Programmation,
- Rédiger les documents préparatoires et présenter les dossiers, fiches de synthèses des projets, compte-rendu de réunion.

Profil : Vous êtes une personne rigoureuse, organisée et autonome.

Vous :

- êtes titulaire d'une formation supérieure en développement local, rural, aménagement du territoire ou gestion de projets européens,
- avez une expérience sur un poste similaire en particulier en lien avec le milieu rural
- pratiquez l'anglais et/ou langue étrangère européenne
- connaissez les acteurs du développement local, du fonctionnement des intercommunalités et du milieu associatif,
- Maitriser la gestion de projets,
- Etes en capacité de coordonner et fédérer des réseaux d'acteurs,
- Connaissez et maitrisez les dispositifs européens ainsi que des dispositifs de financement des collectivités ou groupement de collectivités,
- Avez des qualités rédactionnelles et relationnelles,
- Maîtrisez les logiciels informatiques (Word, Excel, PowerPoint) et des technologies d'information et de communication (Internet, etc.) et expérience souhaitée sur OSIRIS.

Contraintes :

- L'animateur devra également se conformer aux missions confiées au GAL dans la convention signée entre le GAL, l'ASP et la Région – autorité de gestion.
- Déplacements sur le territoire et en région (permis B)
- Disponibilité horaire.

Renseignements complémentaires : M. Franck Lainé, Directeur de la DATPV 03.21.61.50.00 /
franck.laine@bethunebruay.fr

*Les dossiers de candidatures constitués d'une lettre de motivation manuscrite, et d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressés **avant le 15/06/2018** à :*

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys romane.

*Direction des Ressources Humaines
100, Avenue de Londres – C.S. 40548
62411 BETHUNE CEDEX*